

client alert

FRAUDE | FRANCE |

JANVIER 2016

INFORMATIONS AU SUJET D'EMAILS ET D'APPELS TÉLÉPHONIQUES FRAUDULEUX ÉMANANT PRÉTENDUMENT DU CABINET GIDE

Le cabinet Gide est le premier cabinet d'avocats international d'origine française. Fondé à Paris en 1920, le cabinet compte aujourd'hui une quinzaine de bureaux dans le monde et rassemble plus de 600 d'avocats, de 35 nationalités différentes. La taille et l'importance de notre cabinet attirent malheureusement parfois l'attention de personnes sans scrupules qui prétendent faussement travailler pour Gide et utilisent frauduleusement le nom de notre cabinet et de nos avocats pour mettre en œuvre des manœuvres frauduleuses contre des tiers.

Les escroqueries et autres risques de sécurité sont endémiques sur Internet, et nous vous recommandons de prendre des mesures pour vous protéger et assurer la sécurité de vos informations. Nous signalons systématiquement de tels abus aux autorités compétentes.

Parmi les diverses fausses déclarations récentes faisant référence au cabinet Gide, nous déplorons : des personnes qui prétendent faussement être des avocats du cabinet Gide et qui (i) demandent à opérer ou faciliter le paiement urgent de fonds à titre confidentiel pour des opérations d'acquisition d'une ou plusieurs sociétés (notamment en Asie) ; (ii) sollicitent la communication d'informations (notamment des documents d'identité) destinées à la rédaction d'un accord de confidentialité dans le cadre de telles opérations d'acquisition. Cette liste n'est naturellement pas exhaustive dans la mesure où ces personnes malveillantes conçoivent sans cesse de nouvelles tentatives de fraude.

Les avocats du cabinet ne communiquent jamais par le biais d'adresses de messagerie non sécurisées ou grand public telles que gmail.com, hotmail.com, yahoo.com ou d'adresses de messagerie personnelles, ni par message texte (SMS) ou messagerie instantanée.

Pour signaler une escroquerie éventuelle opérée par courriel, par téléphone ou par tout autre moyen, nous vous recommandons de communiquer avec la police ou les autorités gouvernementales compétentes de votre territoire. Par exemple, en France, vous pouvez prendre l'attache du commissariat ou de la gendarmerie territorialement compétents, ou déposer une plainte auprès du Parquet de Paris (lequel a été informé par le cabinet Gide de ce type de pratiques). Différents sites web de signalement de la cybercriminalité en France (<https://www.cybermalveillance.gouv.fr>) ou au sein de l'Union européenne peuvent également être consultés via Europol.

Par ailleurs, si vous recevez un appel téléphonique suspect de quelqu'un qui prétend être un avocat ou employé de Gide, nous vous recommandons de :

- vérifier de façon indépendante la légitimité de l'identité de l'appelant, y compris, par exemple, en vérifiant auprès de la secrétaire générale du cabinet ;
- ne surtout pas envoyer d'argent à la personne qui vous sollicite ainsi ;
- ne donner à l'appelant aucune information personnelle ou financière vous concernant, par exemple, vos numéros de comptes bancaires ou de carte de crédit ;
- signaler l'appel frauduleux à la police ou à toute autre autorité compétente.

De plus, si vous recevez un courriel suspect faisant référence à notre cabinet ou semblant provenir de notre cabinet (par exemple à partir d'une adresse électronique Gide « usurpée », qui ne se termine pas par « @gide.com »), nous vous recommandons de :

- ne pas ouvrir ou cliquer sur les liens contenus dans ledit courriel ;
- ne pas ouvrir ou télécharger la ou les éventuelle(s) pièce(s) jointe(s) au courriel ;
- ne répondre d'aucune façon à ce courriel et ne fournir aucune information personnelle ou confidentielle en réponse à ce courriel ;
- ne pas envoyer d'argent en réponse au courriel ;
- s'il y a lieu, transmettre le courriel suspect au département informatique ou sécurité de votre organisation et lui demander d'inspecter le message pour déterminer sa légitimité ;
- supprimer (définitivement) le message de votre compte de messagerie.

Si vous avez des questions sur la sécurité de votre ordinateur ou si vous soupçonnez que la sécurité de votre ordinateur a été compromise, nous vous recommandons de signaler cet incident en prenant contact rapidement avec votre équipe informatique ou sécurité.

Le cabinet Gide n'est naturellement pas impliqué dans les escroqueries décrites ci-dessus. Par conséquent, ni Gide, ni ses avocats ou employés ne pourront être d'une quelconque manière tenus responsables de la conduite criminelle d'un tiers usurpant le nom du cabinet et / ou de ses avocats ou employés. Si vous avez des préoccupations ou recevez des communications suspectes concernant le cabinet Gide, nous vous remercions de bien vouloir contacter notre secrétaire générale au numéro de téléphone ou à l'adresse électronique indiqués ci-contre.

CONTACT

FRÉDÉRIQUE MISK-MALHER
T +33 (0)1 40 75 26 77
frederique.miskmalher@gide.com